

## FICHE FORMATION

### CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

fiche RNCP : RNCP37013

#### PROFIL POUR CE DIPLOME

##### **Public visé**

Toute personne âgée de 16 ans minimum.  
Permis B souhaité par les entreprises d'accueil.

##### **Prérequis**

- Être Titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières ;
- Ou Être de niveau Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations ;
- Ou Être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et avoir satisfait aux tests d'aptitude et de motivations.

##### **Modalités et délais d'accès**

Période de positionnement de janvier à septembre.

##### **Dossier de candidature :**

- auprès du secrétariat alternance de l'Institut Nicolas Barré ;
- ou -à partir du site internet de l'Institut ([www.institutnicolasbarre.fr](http://www.institutnicolasbarre.fr)) cliquer sur **Ypareo** puis sur Espace candidature.

Rendez-vous individuel après complétude du dossier de candidature.

Validation de la candidature dans les 15 jours suivant le rendez-vous individuel, l'inscription ne sera définitive que lorsque le candidat aura trouvé son entreprise d'accueil et signé son contrat de professionnalisation. *Le candidat peut être accompagné dans la recherche de son entreprise d'accueil sur simple demande.*

#### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Réaliser la maintenance et le diagnostic des systèmes mécaniques.
- Réaliser le diagnostic et la remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée.
- Réaliser le contrôle, la remise en état et le diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution.

#### PERSPECTIVES POST-FORMATION

**Débouchés :** Technicien électricien-électronicien automobile, Technicien des services multimarques de l'après-vente automobile.

**Suite de parcours :** non concerné.

**Passerelles/Équivalences :** non concerné.

## FICHE FORMATION

### ORGANISATION DE LA FORMATION

#### **Moyens et méthodes pédagogiques**

La formation se déroule dans le cadre d'un contrat de professionnalisation selon un calendrier d'alternance.

L'équipe pédagogique, composée de formateurs experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un guide d'animation détaillé. Un formateur coordinateur est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon déroulement du suivi pédagogique. *(la liste des formateurs peut être communiquée sur demande auprès de l'Institut)*

Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

**Rythme de l'alternance** : 2 semaines en entreprise, 1 semaine en centre de formation.

#### **Modalités d'évaluation**

Le Certificat se décompose en 5 blocs de compétences :

- Maintenance des systèmes mécaniques ;
- Diagnostic des systèmes mécaniques ;
- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution ;
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution ;
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique et/ou multiplexée.

À l'issue des évaluations, le candidat passe un entretien de narration devant le jury s'il valide au minimum 80 % des blocs de compétences.

Le jury est composé d'un représentant salarial, d'un représentant patronal et d'un formateur extérieur.

À l'issue de l'entretien, il délivre ou non le Certificat de Qualification Professionnel Technicien Après-Vente Automobile.

#### **Nombre de participants**

6 à 12 stagiaires.

#### **Durée de la formation**

24 mois ; 980 heures.

#### **Programme**

##### **Bloc de Compétences n°1 : Maintenance des systèmes mécaniques**

Réaliser la maintenance :

- des moteurs thermiques
- des systèmes de distribution
- des systèmes de lubrification moteur
- des circuits de refroidissement
- des systèmes d'embrayage
- des systèmes de direction
- d'un circuit de climatisation

Prévenir les risques électriques selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti)

##### **Bloc de Compétences n°2 : Diagnostic des systèmes mécaniques**

Réaliser le diagnostic et remettre en état :

- les moteurs thermiques
- les transmissions mécaniques
- les trains roulants
- les systèmes de freinage
- le circuit de climatisation

## FICHE FORMATION

### **Bloc de Compétences n°3 : Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée**

- Exploiter un schéma électrique
- Utiliser l'outil de diagnostic
- Réaliser le contrôle et le diagnostic des systèmes électroniques et multiplexés
- Réaliser le contrôle et le diagnostic des capteurs et actionneurs
- Contrôler et remplacer les systèmes pyrotechniques automobiles
- Effectuer le diagnostic et les interventions sur :
  - les systèmes de sécurité active
  - les systèmes STOP AND START
  - les boîtes de vitesses robotisées à simple et double embrayage
  - les boîtes de vitesses automatiques et à variation continue
  - les transmissions à 4 roues motrices
  - les systèmes de suspensions pilotées
  - les systèmes de climatisation régulée

### **Bloc de Compétences n°4 : Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution**

- Contrôler un circuit électrique
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection essence et diesel
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de dépollution essence et diesel
- Réaliser le contrôle et la remise en état des systèmes de suralimentation essence et diesel
- Prévenir les risques électriques selon la réglementation en vigueur (NFC 18 550 niveau averti)

### **Bloc de Compétences n°5 : Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution**

- Exploiter un schéma électrique
- Contrôler un circuit électrique
- Utiliser l'outil de diagnostic
- Réaliser le contrôle et le diagnostic des capteurs et actionneurs
- Réaliser le diagnostic :
  - des systèmes d'injection essence et diesel
  - des systèmes de dépollution essence et diesel
  - des systèmes de suralimentation essence et diesel

### **Validation**

Certificat de Qualification Professionnelle Technicien Après-Vente Automobile délivré par la Branche Professionnelle de l'Automobile (date d'enregistrement : 24 octobre 2022).

Validation possible d'un ou plusieurs blocs de compétences.

### **Résultats de la dernière session de formation (juin 2024)**



## FICHE FORMATION

### **Tarifs de la formation**

Prix catalogue : 18 € par heure de formation stagiaire soit 17 640 €

Possibilité de prise en charge par la Branche Professionnelle de l'Automobile selon les coûts OPCO en vigueur (si l'entreprise d'accueil est à jour de ses cotisations).

### **Accessibilité handicap**

Les locaux de l'Institut sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, tutorée par la référente handicap de la structure.

### **Dates de la formation**

Contrat de professionnalisation possible entre août 2025 et août 2027.

Période de formation en centre septembre 2025 et juin 2027.

### **Lieu de la formation**

Sur le site d'Armentières.

### **Contact**

Christophe MEERSMAN, Directeur Adjoint.